

Nr. 251 | April 2022

Des recettes à succès pour répondre aux besoins des jeunes vivant en montagne



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete
Groupement suisse pour les régions de montagne
Gruppo svizzero per le regioni di montagna
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete
Groupement suisse pour les régions de montagne
Gruppo svizzero per le regioni di montagna
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna



Aperçu

Document de travail pour les communes ayant obtenu le label «Commune de montagne - La Jeunesse, notre avenir»	3
1. Logements (locatifs) abordables et modernes	5
2. Possibilités de construction / aider les jeunes à construire.....	7
3. Possibilités de travail : jobs d'été et emplois à l'essai	9
4. Développer les services de mobilité - en particulier durant les heures creuses	10
5. Mettre en place et développer l'accueil, ainsi que les structures extrafamiliales	13
6. Espaces de travail partagés.....	15
7. Projets participatifs.....	16
8. Communication avec les jeunes	18
Le groupe de travail du Forum des Jeunes du SAB	19

Impressum

SAB (Groupement Suisse pour les régions de montagne)
Seilerstrasse 4 | Postfach | CH-3001 Bern
031 382 10 10 | info@sab.ch | www.sab.ch | www.jeunesse-en-region-de-montagne.ch

Document de travail pour les communes ayant obtenu le label «Commune de montagne - La Jeunesse, notre avenir»

Ensemble avec succès

Il y a un peu plus d'un an, le 13 mars 2021, les jeunes de 27 communes de montagne ayant obtenu le label «Commune de montagne - La Jeunesse, notre avenir», décerné par le SAB, se sont réunis à l'occasion du Forum annuel des jeunes du SAB. Outre le fait que nous avons accueilli deux nouvelles communes, les problèmes et les défis ont également été discutés. Une enquête numérique, réalisée avant le Forum, auprès de tous les représentants des jeunes du SAB, a permis de définir, dans un premier temps, les principales préoccupations des jeunes. Certains thèmes cités représentent des problématiques existantes - qu'il s'agisse d'un logement finançable et attrayant, du manque de mobilité lié à une offre insuffisante de transports publics ou encore d'un manque d'emplois. D'autres thèmes concernent de nouveaux développements qui gagnent en importance, en raison de l'émergence de modèles de travail modernes, tels que le travail à temps partiel ou les possibilités de travail à domicile. Pour citer deux exemples concrets, on peut citer les espaces de travail partagés ou les structures d'accueil extrafamilial. En outre, les adaptations au niveau politique représentent un autre champ d'action essentiel pour les communes de montagne. En effet, la question existentielle qui se pose aux communes est de déterminer comment elles veulent se positionner à l'avenir. Il s'agit de trouver des solutions pour motiver les jeunes à s'engager au sein de leur communauté, que ce soit au niveau politique ou dans les associations qui, pour nous, habitants des régions de montagne, ont une importance sociale et structurelle. Ainsi, dans le cadre de ce travail, nous présentons plusieurs projets participatifs, ainsi que des approches intégrant les jeunes.

L'évolution, dans les domaines social, économique et politique, se répercute également sur les besoins des habitants des communes de montagne et entraîne des changements. A l'avenir, les communes devront s'intéresser de plus près à ces évolutions et tenter d'en tirer parti. D'où l'idée de créer, dans le cadre du Forum des jeunes, un groupe de travail qui se penchera sur certains défis et rassemblera des idées pour les relever. Ce groupe de travail est composé de représentants des jeunes issus des communes ayant obtenu le label du SAB. Il s'efforce, sous la direction de la présidente du Forum, Sarina Caduff, de proposer une aide aux communes. Les recommandations suivantes se basent principalement sur des expériences concrètes menées par des communes qui ont planifié ou déjà mis en œuvre des projets avec succès. L'énumération des enseignements obtenus doit servir à donner des impulsions à d'autres communes et, le cas échéant, à offrir un soutien dans l'élaboration de solutions répondant aux préoccupations des jeunes.



1. Logements (locatifs) abordables et modernes

Objectifs et valeur ajoutée pour les jeunes :

L'objectif serait que les communes jouent un rôle actif et créent des conditions-cadres appropriées, afin d'offrir des logements abordables aux jeunes et aux jeunes familles. Les jeunes ne disposent généralement pas de moyens financiers suffisants pour construire ou acheter un logement. Avec des logements locatifs bon marché, on leur donne la possibilité de rester dans leur commune. Outre la commune, le canton et la Confédération sont aussi sollicités pour apporter leurs contributions à l'amélioration de la situation du logement dans les régions de montagne.

Idées :

- Création de meilleures conditions cadres pour augmenter l'offre de logements locatifs.
- Mise à disposition de logements à louer - soutenir les jeunes dans leur recherche de logements.
- Inciter la population à rénover les anciens logements.
- La commune achète des bâtiments, les transforme et les met en location.

Exemples de mises en œuvre concrètes dans des commune labellisées :

La commune d'**Ernen (VS)** constitue un bon exemple. Pendant plus de dix ans, une coopérative d'habitation était prévue, mais il manquait un investisseur. Les banques et les caisses de pension ont jugé la situation trop aventureuse. Selon elles, le risque que les logements restent vides était trop élevé. Les régions de montagne ne sont pas intéressantes pour elles. Elles souhaitent avant tout investir dans les villes et les agglomérations. Lors d'une assemblée primaire extraordinaire, la commune d'Ernen a décidé de financer la coopérative d'habitation, créée en 2019, par un prêt de quatre millions de francs. Le projet a ainsi pu être réalisé. Il est donc souhaitable que les investisseurs changent de mentalité. Le prix total a baissé de 1,5 million, grâce à des investissements ultérieurs accordés par la Centrale d'émission pour la construction de logements ; raison pour laquelle la coopérative d'habitation a déjà pu rembourser 1,5 million de francs à la commune.



Bâtiments du projet de logements à Ernen

En 2019, le projet s'est concrétisé et les appartements ont pu être utilisés dès mai 2020. Depuis, tous les appartements sont occupés. Cinq des huit appartements sont habités par de jeunes couples de la région, dont quatre d'Ernen. Le loyer par appartement de 4,5 pièces, sans compter les charges et le parking, est d'environ 1380 francs par mois. Avec toutes les charges, le loyer s'élève à environ 1600 francs. En raison de ce succès, la commune prévoit de construire d'autres logements.

La commune d'**Hergiswil bei Willisau (LU)** constitue un autre exemple. Les jeunes habitants de Hergiswil b.W. souhaitent depuis longtemps que les offres de logements soient publiées sur le site Internet de la commune. Les personnes intéressées peuvent consulter une partie des offres existantes. Le site permet également de prendre contact avec le bailleur.

HERGISWIL B.W.
Käulerdorf am Napf

Gemeinde & Politik | Bildung & Gesellschaft | Wirtschaft | Freizeit & Tourismus

Home | Wirtschaft | Wohnungsmarkt

Wohnungsmarkt

Atelier, Dorfstrasse 13
nach Vereinbarung
Josef Kaufmann, 079 657 59 25, 062 756 18 63

Studio, möbliert, 45 m², grosser Balkon, Luegmatt
nach Vereinbarung
076 217 07 48

2½-Zimmer-Wohnung, Dorfstrasse 13
nach Vereinbarung
Josef Kaufmann, 079 657 59 25, 062 756 18 63

2½-Zimmer-Wohnung, Felsenweg 7
ab 01.06.2022
Lieschen & Dr. Michael Müller, 070 246 47 00

Logements à louer sur
le site internet de
Hergiswil LU

2. Possibilités de construction / aider les jeunes à construire

Objectif et valeur ajoutée pour les jeunes :

L'objectif serait que la commune facilite autant que possible la construction d'une maison pour les personnes qui le souhaitent. Cette idée permettrait aux jeunes d'accéder plus facilement à la propriété. Ils auraient accès aux informations nécessaires, afin de pouvoir construire plus rapidement une maison. Les jeunes ont ainsi plus de chances de rester dans le village, ce qui est très important pour la vie sociale des lieux concernés.

Idées :

- Mise à disposition d'informations simples et claires sur les points essentiels.
- Aides de la part de la commune.

Exemples de mises en œuvre concrètes dans des commune labellisées :

Construire ou acheter sa propre maison est un défi pour beaucoup. Souvent, on ne sait pas vraiment à quoi s'attendre. La commune pourrait offrir une aide, en répertoriant une liste des terrains, bâtiments et appartements à vendre. Il existe également des différences au niveau cantonal et communal, en ce qui concerne les dispositions légales en matière de construction ou les possibilités de soutien financier. Par exemple, la commune d'**Ernen** propose des aides (jusqu'à 30'000 francs dans la zone du village) et le canton (jusqu'à 50'000 francs en Valais) pour la rénovation de bâtiments existants. En ce qui concerne la première mesure mentionnée, une sorte de concept de construction pour chaque commune pourrait y remédier.

La commune d'**Ernen (VS)** a créé une base de données, en répertoriant toutes ces informations sur son site Internet. Ainsi, les personnes intéressées peuvent tout simplement cliquer sur « Immobilier », où elles trouveront des informations. On y trouve aussi des renseignements pour la construction de logements locatifs, des informations sur les transformations, etc. Un lien permet en outre d'accéder à une page consacrée à la région énergétique de Conches, où sont répertoriées les différentes contributions en faveur des mesures d'économie d'énergie. Ce site Internet donne donc un aperçu des endroits où il est possible de construire, ainsi que des éléments à prendre en considération.

Dans le domaine de la promotion de l'habitat et de la famille, la commune d'**Albinen (VS)** a lancé un projet pilote. Comme de nombreuses communes de montagne, Albinen lutte pour son existence. De nombreux jeunes se demandent s'ils doivent partir ou rester. Les communes environnantes, en particulier celles de la vallée, disposent de diverses aides pour la construction de logements. Malgré les faibles taux d'intérêt hypothécaires, les 20% de fonds propres exigés par les banques représentent souvent une difficulté pour les jeunes. Un groupe de jeunes Albiens s'est penché sur cette question et a élaboré, en collaboration avec la commune d'Albinen, une aide pour la construction de logements et pour les familles. Il s'agit pour la commune de verser une contribution unique de 25'000 francs pour les personnes seules, 50'000 francs pour les couples, ainsi que de 10'000 francs pour chaque enfant déjà né ou qui naîtra au cours des dix années, suivant le début de la construction ou la date d'achat d'un bien immobilier. Dans le cas de personnes seules, la contribution est augmentée de

25'000 francs – selon la catégorie d'âge et jusqu'à 10 ans après le début de la construction ou la date de l'achat - si un couple est fondé. Cependant, le montant de la construction ou de l'achat doit se monter au moins à 200'000 francs. En principe, la contribution ne doit pas être remboursée. La seule exception concerne celui qui quitte la commune avant l'expiration d'un délai de dix ans. Ce délai débute lors de la construction ou à la date de l'achat du logement. Dans ce cas, la contribution doit être remboursée. La commune en profite aussi de cette mesure, grâce à l'augmentation des recettes fiscales, des taxes ou sous la forme d'une nouvelle clientèle dans le magasin du village. Culturellement et socialement, elle en profite en raison de l'engagement des jeunes personnes dans les associations villageoises ainsi que, par une éventuelle réouverture de l'école du village.

[i & Events](#) ▾
 [Sehen & Erleben](#) ▾
 [Politik & Verwaltung](#) ▾
 [Dorfleben](#) ▾



WOHNBAU- & FAMILIENFÖRDERUNG

Das massgebende Reglement für die Albiner Wohnbau- und Familienförderung. Die Urversammlung der Gemeinde Albinen hat am 30. November 2017 mit 71 Ja, 29 Nein und einer Enthaltung das neue Reglement über die „Wohnbau- und Familienförderung“ gutgeheissen. Das Reglement trat am 1. Januar 2018 in Kraft.

Hier finden Sie alle wichtigen Infos zur Albiner Wohnbau- und Familienförderung.

<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; background-color: #f9f9f9;"> <p>REGLEMENT</p> <p>Das Reglement im vollen Wortlaut inklusive Homologationsentscheid des Staatsrats des Kantons Wallis zum Nachlesen und Herunterladen</p> <p style="text-align: center;">MEHR INFORMATIONEN</p> </div>	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; background-color: #f9f9f9;"> <p>ERLÄUTERUNGEN</p> <p>Erläuterungen und Fakten zur Zielsetzungen, Ausrichtung, Fokussierung und Einschränkung der Wohnbau- und Familienförderung der Gemeinde gemäss Initiative der jungen Albinerinnen und Albiner vom 3. August 2017.</p> <p style="text-align: center;">MEHR INFORMATIONEN</p> </div>	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; background-color: #f9f9f9;"> <p>GESUCHS-FORMULARE</p> <p>Die Gesuchs-Formulare für die Wohnbau- und Familienförderung zum Herunterladen und interaktiven Ausfüllen:</p> <p style="text-align: center;">GESUCH STELLEN</p> <p style="text-align: center;">BESTÄTIGUNG BANK</p> </div>
---	---	--

weitere Nutzung der Seite stimmt du unserem Datenschutz zu. Mehr

[Newsletter/Go Login](#)
[Skillfe Gippen AG](#)

Blick

Geldgeschenke beleben Walliser Dorf

Aargauer zügeln nach Albinen, junge Einheimische bleiben

Die Walliser Gemeinde Albinen hat erste Erfolge im Kampf gegen die Abwanderung erzielt. Dank der Wohnbauförderung bauen insbesondere junge Einheimische in der Gemeinde. Auch eine Aargauer Familie lässt sich im Bergdorf nieder.

Publiziert: 06.08.2018 um 10:14 Uhr | Aktualisiert: 14.08.2018 um 10:45 Uhr



Informations sur la promotion de l'habitat sur le site internet de Ernen et article dans les médias sur ce programme.



3. Possibilités de travail : jobs d'été et emplois à l'essai

Objectifs et apports pour les jeunes:

Les offres et l'accès aux places de travail de tout genre (places d'apprentissage, stages, jobs d'été, etc.) doivent être facilement accessibles aux jeunes des régions de montagne.

Idées :

- Communiquer efficacement les places de travail disponibles
- Soutenir les employeurs qui offrent du travail aux jeunes
- Proposer des jobs d'été au niveau des administrations communales

Exemples de mises en œuvre concrètes dans des communes labellisées :

Les communes doivent communiquer de manière simple et efficace les offres de travail qui sont disponibles sur leur territoire. La commune de **Veysonnaz (VS)** propose par exemple, sur son site internet, une page qui recense tous les jobs disponibles, ainsi que les coordonnées qui permettent de contacter les employeurs. De plus, communes et/ou cantons soutiennent financièrement les entreprises qui s'engagent à proposer des places d'apprentissage dans les régions de montagne. Veysonnaz offre un montant fixe de 500CHF/année aux entreprises formatrices. S'il est parfois difficile de créer des places d'apprentissage dans les communes - cela dépend fortement des entreprises présentes sur le territoire - proposer des jobs d'été rémunérés (au niveau de l'administration communale : travaux publics et/ou travail administratif) est une option qui a déjà vu le jour dans de nombreuses communes. Ces offres permettent aux jeunes, en plus d'exercer une activité lucrative, de les sensibiliser au fonctionnement de la commune.

Avec son offre d'apprentissages, la commune de **Flühli-Sörenberg (LU)** a créé une offre innovante pour les élèves qui s'apprentent à entrer dans la vie professionnelle. Les élèves ont ainsi un aperçu de différents apprentissages proposés par les entreprises des environs de Flühli-Sörenberg. La structure et les domaines d'activité présentés leur sont expliqués. On attend des apprentis qu'ils se préoccupent activement de leur avenir et qu'ils se fassent une idée de ce qu'on attend d'eux dans le cadre d'un apprentissage. Parallèlement, les entreprises de formation ont la possibilité de se présenter. Cela permet également de consolider les relations entre l'école et les entreprises formatrices.

4. Développer les services de mobilité - en particulier durant les heures creuses

Objectif et apport pour les jeunes:

Les jeunes issus de régions de montagne doivent avoir un accès à des moyens de transport leur permettant de rejoindre au moins le centre urbain le plus proche, et éventuellement les vallées adjacentes à des cadences régulières, durant la semaine et le week-end. Il est aussi souhaitable qu'ils aient accès à des services de nuit (éventuellement privés) à des cadences ponctuelles.

Idée:

- Faire appel à des services de taxis/transports privés, pour lesquels les communes assurent une partie des frais

Exemples de mises en œuvre concrètes dans des communes labellisées

Les déplacements dans les régions de montagne sont souvent effectués en voiture ou avec des moyens de transport privé. Il est nécessaire, dans une optique de développement durable et de développement des services pour les personnes habitant en montagne, d'augmenter l'offre en matière de transports publics. Ces mesures doivent être prises au niveau cantonal, voire fédéral. Le canton du Valais a pu inscrire ces demandes dans sa future stratégie de transport. Pour certaines régions, l'augmentation de l'offre des transports touristiques pourrait constituer un atout. Parallèlement, il est possible que les communes elles-mêmes, en tenant compte des spécificités relatives à leur situation géographique, puissent proposer des services ponctuels, sous forme de services privés. La Commune d'**Albinen** (VS) finance une partie des frais relatifs à la mise à disposition d'un taxi privé qui transporte les jeunes, durant les week-ends et en soirée. L'autre partie des frais (5 CHF environ) est directement payée par les utilisateurs du service. La piste des transports privés est une alternative intéressante, lorsque les transports publics, pour des raisons de faibles fréquentations et d'horaires irréguliers, ne sont pas possibles. Pour terminer, il est important d'indiquer que l'amélioration des transports publics est évoquée à chaque fois par les jeunes.

La commune de **Guttannen** (BE) a mis en place ce que l'on appelle une "centrale de covoiturage". Celle-ci fonctionne de la manière suivante : la centrale est constituée par un groupe WhatsApp auquel tout le monde peut adhérer. Il s'agit surtout de personnes du village, mais cela peut aussi concerner des vacanciers ou des personnes travaillant dans le village. Si quelqu'un cherche un covoiturage, il/elle peut indiquer sur WhatsApp où et quand il/elle souhaite se déplacer. Si quelqu'un effectue ce trajet à cette heure-là, il/elle peut s'annoncer et prendre ainsi la personne en charge. L'offre est en principe gratuite, mais il est également possible, pour les automobilistes, de demander une petite participation financière. L'idée a été lancée par des habitants du village qui n'ont pas de voiture. La réflexion est liée, d'une part, à des raisons environnementales et, d'autre part, à des offres de transports publics parfois insuffisantes. De cette manière, les déplacements en voiture peuvent être réduits au minimum. Le groupe WhatsApp réunit donc aussi bien des automobilistes que des non-automobilistes, soit actuellement une cinquantaine de personnes. Chacun a la possibilité d'utiliser cette solution. La commune est responsable du projet, car un conseiller communal est lui-même un

utilisateur des transports publics et a donc reconnu le problème. Ainsi, il a créé ce groupe et l'a annoncé dans le journal du village. Pour les personnes qui ne possèdent pas WhatsApp, il est également possible d'appeler le conseiller communal compétent par téléphone, afin qu'il puisse transmettre les demandes reçues.



Logo du Groupe de Covoiturage „Mitfahrzentrale Guttannen »

La commune **d'Isenthal (UR)** a également souhaité développer des possibilités de déplacement plus flexibles, en mettant en place un "Fahrchat". Il s'agit d'un groupe Whatsapp pour le covoiturage. L'idée est d'offrir aux habitants des possibilités de déplacement supplémentaires, pendant les périodes non couvertes par les transports publics. Le groupe est né de l'initiative d'une personne privée. La commune soutient ce projet, en faisant régulièrement de la publicité, notamment dans le bulletin communal d'informations. L'accès au groupe se fait par l'intermédiaire de l'un des deux administrateurs. C'est l'un d'eux, un ancien enseignant, qui a créé ce groupe WhatsApp, alors que l'autre administrateur est un membre du groupe des jeunes. De cette manière, il est possible d'atteindre le plus grand nombre de personnes possible. Lors de l'entrée dans le groupe, l'administrateur responsable écrit un petit texte : "La personne XY fait désormais partie du groupe". De cette manière, on a toujours une vue d'ensemble : qui a rejoint le groupe et qui répond à mon message. En tant que membre de ce groupe, on peut s'annoncer à tout moment si quelqu'un souhaite se rendre dans une commune ou en sortir. Si quelqu'un se rend dans la direction souhaitée pendant cette période, il peut s'annoncer et prendre la personne avec lui. Cela fonctionne de manière très fiable, selon le principe de réciprocité. Il n'y a pas de prix à payer pour la prise en charge.

Le "Schächä Express 1.0", mis en place par la commune d'**Unterschächen (UR)**, est un service de transport complémentaire aux transports publics. L'idée est née du fait que la commune s'efforce de maintenir la ligne de cars postaux avec 10 courses par jours. Mais comme le dernier car part à 18h40 du fond de la vallée d'Uri en direction d'Unterschächen et qu'une course plus tardive n'est pas possible pour des raisons de coûts, il est difficile de rentrer chez soi à une heure tardive. Mais il est également difficile pour les personnes sans véhicule de participer à un cours, etc. après 19h00. Le Schächä Express est mis en œuvre de manière que ce service de transport soit disponible d'octobre à fin mai. Des conducteurs bénévoles se relaient chaque semaine avec leur voiture privée. La course peut être annoncée par téléphone.

L'administration est prise en charge par la commune. Il existe également un "Schächä Express 2.0", qui est un service de transport par WhatsApp, analogue au Fahrchat de la commune d'Isenthal.

L'initiative du taxi de nuit a été introduite par la commune de **Loèche-les-Bains (VS)**, afin de pouvoir offrir la possibilité de se rendre de la vallée au village de montagne et inversement, même tard le soir. Le taxi de nuit a été le premier projet mis en place en collaboration avec des représentants du Forum Alpin Suisse (FAS), des jeunes de Loèche-les-Bains et de la commune. Le souhait des jeunes était d'avoir la possibilité de se rendre à Loèche-les-Bains après le départ du dernier bus (21h38). L'effort étant trop important pour les entreprises de transport, une collaboration a été recherchée avec les entreprises de taxi. Finalement, un taxi de nuit a pu être mis en place. Les vendredis et samedis, il est possible de réserver un taxi jusqu'à 20 heures. Une course de Loèche-les-Bains en direction de Loèche à 23h30, ainsi qu'une course dans le sens inverse (de Loèche à Loèche-les-Bains), sont proposées à 24h00. Le prix d'une course est de 10 CHF.

5. Mettre en place et développer l'accueil, ainsi que les structures extrafamiliales

But et avantages pour les jeunes

L'objectif est de faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, en mettant à disposition des structures complémentaires, telles que des crèches ou des services de garde qualifiés. La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale devient de plus en plus importante dans notre société. Dans les régions de montagne, cela représente souvent un important défi pour les communes. Les groupes d'intérêt - jeunes parents et familles - souhaitent la mise en place de structures adaptées pour les familles, afin de transformer la commune en tant que lieu attractif pour y vivre, habiter et travailler.

Idées :

- Contribution de la commune pour une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle
- Permettre aux habitants de la commune d'exercer une activité professionnelle dans la commune ou dans la région
- Mise en place de structures d'accueil avec un aménagement attrayant et des offres dédiées aux enfants et aux jeunes

Exemples de mises en œuvre concrètes au sein de commune labellisées

La commune de **Lumnezia (GR)** se positionne en tant que lieu attractif pour y vivre, habiter et travailler. C'est dans ce contexte qu'elle a mis en place des structures extrafamiliales, ainsi que d'autres offres conçues pour toutes les générations. Avant de créer des structures d'accueil extrafamilial, il convient, dans un premier temps, de définir les besoins des personnes concernées. Les groupes - parents/mères, grands-parents, personnes susceptibles de revenir, ainsi que les jeunes couples - doivent pouvoir faire part de leurs préoccupations (interviews - groupes de discussion). La commune de Lumnezia a par exemple réalisé une évaluation des besoins, en collaboration avec la Haute école spécialisée des Grisons. Sur la base des clarifications préalables concernant la demande pour de telles structures, il convient d'évaluer les ressources humaines et financières disponibles. L'engagement de personnes responsables constitue une condition fondamentale, tout au long de la planification et de la mise en œuvre des structures extrafamiliales. Finalement, l'association "Cumbiniala" a été fondée en janvier 2021. Cette association est nécessaire, car l'accueil des enfants ne peut se faire qu'avec un organisme responsable et reconnu par les services sociaux. L'association a notamment pour but la mise en place et l'exploitation de :

- une garde d'enfants qualifiée
- repas de midi
- une offre intergénérationnelle

La commune de Lumnezia et l'association Cumbiniala s'engagent dans une tâche commune pour proposer un lieu de vie sain et attrayant. Elles encouragent la mise en réseau, la participation de toutes les générations. En collaboration avec la Scola Lumnezia, elles mettent en place une offre d'accueil extrafamilial et parascolaire. Ensemble, elles continuent à développer ces offres.

Les communes autour de **Loèche-les-Bains (VS)** souhaitent constituer un lieu de travail et de vie attractif pour les jeunes familles. A l'avenir, la structure d'accueil de jour, avec repas de midi, proposera, en complément de la crèche Thermi, une offre d'accueil pour les élèves scolarisés en primaire et au cycle d'orientation de Loèche-les-Bains. L'offre de la structure de jour donne la possibilité aux parents de faire garder leur(s) enfant(s) les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h00 à 17h50, en complément des cours scolaires. Le mercredi, la structure de jour est ouverte de 7h00 à 13h00. L'encadrement a lieu dans les locaux de l'école de Loèche-les-Bains. Le repas de midi est pris en commun au centre sportif Sportarena. La direction de la structure de jour est intégrée à la direction de l'école. L'encadrement est assuré par du personnel formé conformément aux directives cantonales. Les différents modules sont payants, ils sont cofinancés par la commune et le canton. Les tarifs sont définis par module :

- Accueil avant le début des cours (7.00 h à 8.00 h)
- Repas et prise en charge à midi (11h20 - 13h00)
- Accueil de l'après-midi (15.30 h - 16.20 h)
- Accueil pour les loisirs (16h20 - 17h50)

D'autre part, d Loèche-les-Bains a introduit des structures pour les activités de ski, de hockey, de football, de musique et de chant (SKA). Elles permettent aux sportifs et aux artistes particulièrement doués, de concilier au mieux formation et pratique intensive d'une activité extrascolaire.

Ces mesures permettent d'éviter les départs d'élèves vers d'autres écoles. A long terme, ces mesures devraient attirer de nouvelles familles dans la région.

6. Espaces de travail partagés

Buts et avantages pour les jeunes :

La commune propose des espaces de travail partagés. Les espaces de travail partagés permettent d'économiser les trajets entre le domicile et le lieu de travail. De plus, les personnes qui travaillent à domicile peuvent mieux séparer vie privée et vie professionnelle. On est également plus flexible et on peut entreprendre d'autres activités, comme des hobbies, grâce au temps gagné, en évitant de longs déplacements.

Idées :

- La commune propose des espaces de travail partagés

Exemple de mises en œuvre concrètes dans une commune labellisée :

Les habitants des villages de montagne ne travaillent souvent pas dans leur propre localité, en raison du manque d'opportunités professionnelles. Ainsi, la plupart des villages de montagne se vident pendant la journée. Selon des estimations, 150 pendulaires quittent chaque jour le village de montagne **d'Ernen (VS)**. Cela représente 1,19 million de kilomètres parcourus chaque année par les pendulaires d'Ernen (source : VillageOffice). Ce sont ces mouvements que l'on aimerait réduire, en créant un espace de travail partagé. L'aménagement d'un tel espace doit permettre aux habitants d'Ernen, mais aussi aux touristes, d'exercer leur activité professionnelle sur place. Les espaces de travail partagés doivent permettre de travailler, à l'heure ou même à la journée. Cela donne aussi la possibilité de nouer des contacts avec d'autres personnes et de développer de nouvelles idées. A Ernen, l'ancienne école a été transformée en un tel espace, avec 5 à 6 postes de travail, une salle de réunion et une cafétéria. L'assemblée primaire avait accordé une subvention de 150'000 francs pour réaliser ce projet. Il a ouvert ses portes en décembre 2021. Pour sa planification et son financement, la commune a reçu le soutien du SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - dans le cadre du projet "SmartVillages". De plus, l'Aide suisse à la montagne a apporté une contribution financière. L'entretien, le loyer et les locaux sont pris en charge par la commune. L'utilisation est gratuite pour les habitants ; pour leur part, les touristes doivent verser une contribution financière par heure d'utilisation. Grâce à ces contributions, la commune ne s'attend toutefois pas à ce que le projet couvre un jour ses coûts. Avec ce projet, Ernen ose faire un pas vers l'avenir et souhaite devenir une commune plus attractive.

7. Projets participatifs

Buts et avantages pour les jeunes :

L'objectif est d'informer des personnalités motivées et engagées, dès l'enfance ou l'adolescence, sur les possibilités de participation politique, sociale et culturelle dans les communes. Ainsi, il est possible et de sensibiliser la population aux défis de la vie dans les régions/communes de montagne. Dans une commune de montagne labellisée, il est très important d'encourager la participation des jeunes générations. En effet, ils constituent l'avenir de la commune et doivent donc apprendre très tôt à s'impliquer et à s'engager. D'un autre côté, les communes ont pour mission de sonder régulièrement les besoins des jeunes et des adolescents, afin de pouvoir leur offrir un espace de vie attrayant dans lequel ils peuvent vivre, travailler et organiser leurs loisirs.

Idées :

- Projets avec des enfants et des jeunes, en collaboration avec les écoles, la commune et éventuellement des associations de promotion de l'enfance et de la jeunesse, ou des organisations spécialisées.
- Mise en place de groupes de travail pour sensibiliser les jeunes à des défis spécifiques ou liés à la commune.

Exemples de mises en œuvre concrètes dans des communes labellisées :

En prenant part à un projet, la commune de **Lumnezia (GR)** a démontré que les préoccupations des jeunes lui tenaient à cœur. Avec son projet "Participation des enfants et des jeunes dans les communes grisonnes", l'organisation jeunesse.gr souhaite que la participation des enfants et des jeunes soit thématifiée au niveau communal. L'idée du projet consiste à motiver les communes à intégrer tous les enfants et les jeunes, en fonction de leurs besoins et de leurs possibilités. Ils sont impliqués dans leur lieu de résidence ou dans leur région, dans autant de domaines que possible. Ils peuvent ainsi développer et mettre en œuvre leurs idées. Pourquoi la participation des enfants et des jeunes est-elle importante sur le plan local ? La participation signifie l'implication à la vie sociale. Elle renforce le sentiment d'appartenance des enfants et des jeunes. Les expériences de participation influencent de manière positive la vie en commun et conduisent à un plus fort engagement, lorsqu'ils seront adultes. En outre, la participation favorise :

- La confiance en soi, ainsi qu'un développement sain
- L'identification et entraîne un comportement responsable
- Les relations intergénérationnelles, contribuant ainsi à l'intégration
- La participation à différents groupes et apporte ainsi de nouvelles solutions

Concrètement, la commune de Lumnezia est actuellement en train de planifier des ateliers qui permettront de recenser les besoins. Un plan de mesures sera ensuite élaboré à l'intention de la commune, en collaboration avec les jeunes au sein d'un groupe de pilotage composé de divers représentants, des plus jeunes aux plus âgés.

La commune d'**Andermatt (UR)** s'est également penchée sur le thème de la participation. "De toute façon, ils font ce qu'ils veulent", voilà une phrase que l'on entend souvent au niveau de la politique régionale, mais aussi nationale. Les jeunes d'Andermatt ont cependant eu une idée et ont demandé aux politiques de pouvoir exprimer leurs besoins. La demande a été entendue par les conseillers communaux et les mesures suivantes ont été prises. Une délégation, composée de jeunes du conseil de la jeunesse, du conseil des élèves et de Midnightpoint Andermatt a recueilli les souhaits, les demandes, les possibilités d'amélioration et les propositions que les jeunes aimeraient voir se réaliser. La commune d'Andermatt offre une plate-forme aux jeunes, en les invitant deux fois par an à une réunion du conseil communal (6 personnes au maximum) et en leur laissant le soin de définir un point à l'ordre du jour. Les jeunes peuvent ainsi présenter leurs préoccupations, qui sont ensuite consignées dans un procès-verbal, puis traitées. Les jeunes sont informés de leur faisabilité, ainsi que des démarches entreprises. Ainsi, les jeunes sont pris en compte de manière formelle et peuvent s'impliquer directement dans la vie politique communale.

L'idée de tenter de mettre en place un parlement des jeunes à Valposchiavo (GR) est née suite à la remise du label "commune de montagne - jeunesse notre avenir" à Berne le 27 août 2020. À cette occasion, nous avons pris connaissance d'un projet similaire dans la commune de Safiental (GR), dont nous nous sommes inspirés. Au cours des mois suivants, nous avons discuté de la possibilité de créer un parlement des jeunes à Valposchiavo avec notre chancelier municipal, Nicola Passini. Le chancelier a ensuite contacté la municipalité de Safiental, qui nous a généreusement fourni de la documentation sur son parlement des jeunes. Sur la base de ce matériel, nous avons élaboré un premier règlement. Il a été décidé que pour cette première tentative, le parlement ne serait composé que d'élèves de la dernière année du cycle d'orientation, mais nous n'excluons pas d'étendre la proposition à tous les élèves du cycle d'orientation une fois que le projet aura suivi son cours. En raison de la pandémie, la rencontre avec les jeunes a été retardée pendant un certain temps, mais en mars 2021, nous avons finalement réussi à rencontrer les classes de troisième cycle. La réunion, organisée avec l'aide de la commune et des écoles, s'est tenue à Casa Torre. En plus de nous, l'officier d'état civil de la commune et quelques enseignants étaient présents. Nous avons eu environ deux heures, pendant lesquelles nous avons aidé les enfants à établir une chronologie des différentes étapes de la création du parlement.

8. Communication avec les jeunes

Objectif et apport pour les jeunes:

Il a été constaté, à de nombreuses reprises, que la manière de communiquer des informations concernant les mesures prises en faveur des jeunes de régions de montagne n'est pas forcément efficace. Les communes devraient se concentrer davantage sur leur manière de communiquer leurs informations, en se familiarisant avec les moyens de communication utilisés par les moins de 25 ans, notamment par l'intermédiaire des réseaux sociaux et/ou d'une personne de référence. L'objectif est de créer ou de maintenir une proximité avec les jeunes.

Idées:

- Utilisation des réseaux sociaux
- Travail en collaboration avec une personne de référence (animateur socioculturel p.ex.)

Exemples de mises en œuvre concrètes dans des communes labellisées :

Un sondage effectué auprès des jeunes de **Veysonnaz** (VS) a démontré que les jeunes (moins de 30 ans) accordent davantage d'importance aux informations publiées sur les réseaux sociaux (Instagram, Snapchat et Tiktok), ainsi qu'aux messages reçus personnellement sur Whatsapp, que celles transmises par courrier postal. Concernant les courriers électroniques (e-mails), la masse d'informations reçue produit une perte d'importance, par rapport aux données transmises. De plus, les informations dispensées sur internet ne sont pas forcément consultées. Il en va de même pour les brochures d'information que les communes envoient ponctuellement à l'ensemble des habitants - celles-ci ne sont pas systématiquement lues. Le modèle de **Liddes/Orsières** (VS) consiste à désigner une personne de confiance pouvant faire le lien avec les différents groupes de jeunes. Cela semble constituer une piste intéressante et efficace. La proximité d'une personne de contact qui connaît bien les jeunes et qui est connue de ces derniers est un atout de taille ; notamment pour les réunir, connaître leurs opinions/désirs/craintes et les communiquer à l'exécutif communal.

Le groupe de travail du Forum des Jeunes du SAB

En cas de questions ou pour des plus amples informations, veuillez vous adresser aux jeunes représentants des communes et membre du Forum des Jeunes, ou bien les responsables au sein des communes (voir références).

- **Sarina Caduff** (Présidente membre du comité du Forum des Jeunes, , Leitung der Arbeitsgruppe, Gemeinde Lumnezia GR): sarina.caduff@outlook.com
- **Coralie Silva** (membre du comité du Forum des Jeunes Gemeinde Veysonnaz VS): coralie.silva@netplus.ch
- **Axel Giottonini** (membre du comité du Forum des Jeunes, Lens VS): giottonini.axel@gmail.com
- **Daniel Briw** (membre du Forum des Jeunes, Ernen VS): daniel.briw@ewcom.ch
- **Jonathan Clausen** (membre du Forum des Jeunes, Ernen VS): ioni.clausen98@gmail.com
- **Sina Scherling** (membre du Forum des Jeunes, Guttannen BE): sina@schuleguttannen.ch
- **Elias Arnold** (membre du Forum des Jeunes, Isenthal UR): elias.arnold97@icloud.com
- **Joseph Salzgeber** (membre du Forum des Jeunes, Leukerbad VS): salzgeber.joseph.js@gmail.com
- **Luca Grichting** (membre du Forum des Jeunes, Leukerbad VS): luca.grichting@gmail.com
- **Eric Schmid** (membre du Forum des Jeunes, Andermatt UR): zumdorf2001@gmail.com
- **Nino Briker** (membre du Forum des Jeunes, Andermatt UR): neutrino007@bluewin.ch
- **Philipp Mehr** (membre du Forum des Jeunes, Hergiswil b.W.): philippJugend@gmx.ch
- **Matilde Bontognali** (ancien membre du Forum des Jeunes, Poschiavo GR): matilde.bontognali@uzh.ch
- **Daniele Isepponi** (ancien membre du Forum des Jeunes, Poschiavo GR): danieleisepponi98@gmail.com
- **Daniela Marty** (membre du Forum des Jeunes, Unterschächen UR): marty.daniela@gmx.ch
- **Flavia Arnold** (membre du Forum des Jeunes, Unterschächen UR): arnold-flavia@bluewin.ch
- **Céline Mathieu** (membre du Forum des Jeunes, Albinen VS): celine1508.mathieu@gmail.com
- **Fabrice Briand** (ancien membre du Forum des Jeunes, Albinen VS): fabi99briand@gmail.com

Références :

- Gemeinde Ernen, Gemeindepräsident, Francesco Walter
- Gemeinde Lumnezia, Vorstandsmitglied Elisabeth Lorez
- Gemeinde Liddes/Orsières, Mme Roxanne Giroud, animatrice socioculturelle
- Wohnbau und Familienförderungsprojekt Albinen: <https://albinen.ch/politik-verwaltung/bauen-wohnen/wohnbau-familienfoerderung/>
- Commune de Veysonnaz: plateforme des jobs disponibles <https://veysonnaz.org/infos-pratiques/demarches-aide-au-logement-pour-la-jeunesse/plateforme-entreprises>
- Projektleiterin von jugend.gr Chantal Bleiker (Dachverband Kinder- und Jugendförderung Graubünden <https://jugend.gr/partizipation/>)
- Village Office <https://villageoffice.ch/de/angebot/gemeinde/ernen/#petition>
- Jugendparlament Poschiavo: <https://www.jugend-im-berggebiet.ch/ein-jugendparlament-fuer-das-val-poschiavo/>
- «L'importance des transports touristiques», Magazine Montagna 4/2021
- Commune d'Albinen: service de taxi <https://albinen.ch/neu-abend-ruftaxi-albinen-flaschen-leukerbad-fuer-5-franken/>